



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 octobre 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 septembre 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 octobre 2000

**Subvention aux associations sur proposition de l'Office Municipal
des Associations de Protection, Défense et Solidarité (OMAPDS)**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques
LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc
DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève
RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme
Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine
LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN, M.
Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Alain PAGE, M. Jacques
VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.
Mme Marie-Josèphe SOULISSE donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à Mme Isabelle ANELONE.
M. Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane DRAPET,
Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D200475

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 octobre 2000

Vie Associative/Jumelages

**Subvention aux associations sur proposition de l'Office Municipal
des Associations de Protection, Défense et Solidarité (OMAPDS)**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale, et sur avis de l'Office Municipal des Associations de Protection, Défense et Solidarité.

Au titre de 2000 et dans la limite des crédits qui ont été ouverts au Budget, les subventions annuelles à allouer aux associations affiliées à l'O.M.A.P.D.S. (en complément des subventions soumises aux CM des 3 mars et 26 juin 2000) ont été arrêtées aux montants figurant dans le tableau ci-dessous :

N°	ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 99 (pour mémoire)		SUBVENTIONS 2000				
		FONCT	*	CM du 3 mars	CM du 26 juin	CM du 26 octobre	*	soit en Euros
2408	Amnesty International	--		6 000 F		4.000 F	4 000 F	609,80 €
4382	Valentin Haüy	4 000 F	1 500 F	2 500 F		1.500 F	1.500 F	228,67 €
4898	Club Coeur et Santé	4 500 F	2 500 F	2 500 F		4.000 F	4.000 F	609,80 €
7711	Assistance alcool "La croix d'or"	4 500 F	2.000 F			6.000 F	3.000 F	914,69 €
8992	Secours polulaire	11 150 F	5.000 F		5.000 F	5.000 F	5.000 F	762,25 €
9079	L'Estuaire	4 000 F	2 000 F	2 500 F		5.000 F	5.000 F	762,25 €
10616	AIDES	8 000 F		14 500 F		4.000 F	4.000 F	609,80 €
13005	Anneau de l'Espoir	10 150 F	5.150 F			10.000 F	5.000 F	1.524,49 €
24314	Loisirs, Culture et vacances	1 000 F		1 000 F		1.000 F	1.000 F	152,45 €
24317	MRAP	1 000 F		1 000 F		1.000 F	1.000 F	152,45 €
	A.C.A.T.	--				1.000 F		152,45 €
	Planning familial	--				1.500 F		228,67 €
						44.000 F		6.707,76 €

* (dont subvention à caractère exceptionnel liée à un moment et/ou à une activité particuliers de l'association)

Imputation budgétaire : 925.119.6574 #03184

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à verser les sommes ainsi définies.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 41
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Non participé : 0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)